

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770091300015

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	38
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	39
B9 - Etat du personnel	40
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	43
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	44
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	45
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	46
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	47

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Population totale	Valeurs 0
	Informations statistiques
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité 0
	Informations fiscales (N-2)
	Informations financières – ratios
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs 0
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3 Dépenses d'équipement brut / population	0
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-933 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
		Réalisations	Résultat ou solde (A)
		Dépenses	Réalisations
TOTAL DU BUDGET	490 080,73	483 733,96	102 239,65 A1
Investissement	96 276,48	118 084,78 (3)	-52 102,71 A2
Fonctionnement	393 804,25	365 649,18 (4)	154 342,36 A3
			126 187,29

		RESTES A REALISER N-1	
		Dépenses	Recettes
		Dépenses	Recettes
TOTAL des RAR	I + II	27 261,00	III + IV
Investissement	I	27 261,00	III
Fonctionnement	II	0,00	IV

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	74 535,88
Investissement	A2 + B2	-51 651,41
Fonctionnement	A3 + B3	126 187,29

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 27 261,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	27 261,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III)	5 904,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 904,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	RECETTES	
		+ =	552 091,37 500 439,96 27 261,00 30 294,41 557 995,37 523 060,45 0,00 523 060,45 1 081 055,82
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1) Total de la section d'investissement (2)		DEPENSES (si solde négatif) =
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	+ =	RECETTES 396 873,16 523 060,45 0,00 523 060,45 1 081 055,82
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 002 Résultat de fonctionnement reporté (1) Total de la section de fonctionnement (3)		DEPENSES (si déficit) =
TOTAL DU BUDGET (4)			RECETTES 0,00 126 187,29 0,00 523 060,45 1 081 055,82

- (1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	101 829,00	27 261,00	467 945,04	467 945,04	495 206,04
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		101 829,00	27 261,00	479 945,04	479 945,04	507 206,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 609,67	0,00	20 494,92	20 494,92	20 494,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		28 609,67	0,00	20 494,92	20 494,92	20 494,92
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		130 438,67	27 261,00	500 439,96	500 439,96	527 700,96

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	130 438,67	27 261,00	500 439,96	500 439,96	527 700,96	
						+
						D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	557 995,37
--	--	--	--	--	--	-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	56 467,00	5 904,00	128 719,18	128 719,18	134 623,18
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	90,00	0,00	295 000,00	295 000,00	295 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		56 557,00	5 904,00	423 719,18	423 719,18	429 623,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 119,60	0,00	23 030,06	23 030,06	23 030,06
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	52 102,71	0,00	30 294,41	30 294,41	30 294,41
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		69 222,31	0,00	53 324,47	53 324,47	53 324,47
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		125 779,31	5 904,00	477 043,65	477 043,65	482 947,65

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (10)</i>	56 186,84		75 047,72	75 047,72	75 047,72
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)</i>	575,23		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		56 762,07		75 047,72	75 047,72	75 047,72

TOTAL	182 541,38	5 904,00	552 091,37	552 091,37	557 995,37
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					557 995,37

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

75 047,72

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II
					C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	219 553,22	0,00	215 831,59	215 831,59	215 831,59
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	176 663,35	0,00	187 280,22	187 280,22	187 280,22
014	Atténuations de produits	12 793,00	0,00	12 793,00	12 793,00	12 793,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	36 125,24	0,00	30 443,77	30 443,77	30 443,77
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		445 134,81	0,00	446 348,58	446 348,58	446 348,58
66	Charges financières	1 823,25	0,00	1 359,40	1 359,40	1 359,40
67	Charges spécifiques (3)	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		447 048,06	0,00	447 707,98	447 707,98	447 707,98

023	Virement à la section d'investissement (4)	56 186,84		75 047,72	75 047,72	75 047,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	575,23		304,75	304,75	304,75
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		56 762,07		75 352,47	75 352,47	75 352,47

TOTAL	503 810,13	0,00	523 060,45	523 060,45	523 060,45
+					
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00
=					
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		523 060,45

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	54 675,45	54 675,45	54 675,45
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	45 400,68	0,00	45 400,68	45 400,68	45 400,68
731	Fiscalité locale	192 746,00	0,00	201 947,00	201 947,00	201 947,00
74	Dotations et participations (3)	75 574,89	0,00	66 833,55	66 833,55	66 833,55
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 746,20	0,00	28 016,48	28 016,48	28 016,48
Total des recettes de gestion courante		349 467,77	0,00	396 873,16	396 873,16	396 873,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		349 467,77	0,00	396 873,16	396 873,16	396 873,16

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	349 467,77	0,00	396 873,16	396 873,16	396 873,16
+					
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		126 187,29
=					
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		523 060,45

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	75 352,47	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 494,92	0,00	20 494,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	12 000,00	0,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	495 206,04	0,00	495 206,04
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		527 700,96	0,00	527 700,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	30 294,41
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **557 995,37****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	215 831,59		215 831,59
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	187 280,22		187 280,22
014	Atténuations de produits	12 793,00		12 793,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	30 443,77	0,00	30 443,77
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 359,40	0,00	1 359,40
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	304,75	304,75
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		75 047,72	75 047,72
Dépenses de fonctionnement – Total		447 707,98	75 352,47	523 060,45

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **523 060,45**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 030,06	0,00	23 030,06
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	134 623,18	0,00	134 623,18
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	295 000,00	0,00	295 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		75 047,72	75 047,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		452 653,24	75 047,72	527 700,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTION DU RESULTAT	30 294,41
-------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	557 995,37
-----------------------------------------------------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	54 675,45		54 675,45
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	45 400,68		45 400,68
731	Fiscalité locale	201 947,00		201 947,00
74	Dotations et participations (8)	66 833,55		66 833,55
75	Autres produits de gestion courante (8)	28 016,48	0,00	28 016,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		396 873,16	0,00	396 873,16

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		126 187,29
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		523 060,45

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

					III	A
--	--	--	--	--	------------	----------

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses générées dans le cadre d'une AP 0,00	Pour information, dépenses hors AP 500 439,96	TOTAL (RAR N-1 + Vote) 527 700,96
TOTAL	130 438,67	27 261,00		500 439,96	500 439,96			
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	101 829,00	27 261,00	0,00	467 945,04	467 945,04	0,00	467 945,04	495 206,04
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	101 829,00	27 261,00		479 945,04	479 945,04			507 206,04
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	20 494,92	20 494,92	0,00	20 494,92	20 494,92
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 609,67	0,00						
18 Compte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	28 609,67	0,00		20 494,92	20 494,92			20 494,92
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	130 438,67	27 261,00		500 439,96	500 439,96			527 700,96
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00			0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	30 294,41
--------------------------------------------------------	-----------

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
								557 995,37

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = FF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 : « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = FI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III	III
		A	A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	130 438,67	I	5 904,00	521 796,96	527 700,96
018 RSA	0,00	5 904,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	56 467,00	128 719,18		128 719,18	134 623,18
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	90,00	295 000,00		295 000,00	295 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	56 557,00	5 904,00	423 719,18	423 719,18	429 623,18
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 119,60	0,00	23 030,06	23 030,06	23 030,06
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	17 119,60	0,00	23 030,06	23 030,06	23 030,06
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	73 676,90	5 904,00	446 749,24	446 749,24	452 653,24
021 Virement de la section de fonctionnement	56 186,84		75 047,72	75 047,72	75 047,72
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	575,23		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	56 762,07		75 047,72	75 047,72	75 047,72

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
Affectation au compte 1068 (8)	30 294,41

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II	III	II = I + II	
Total des recettes d'investissement cumulées					557 995,37

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-Bs pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information Crédits gérés hors AP	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	130 438,67	27 261,00		500 439,96	500 439,96	0,00	500 439,96	527 700,96
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
203 Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	101 829,00	27 261,00	0,00	467 945,04	467 945,04	0,00	467 945,04	495 206,04
2116 Cimetières	27 261,00	27 261,00		0,00	0,00	0,00	0,00	27 261,00
2135 Installations générales, agencements	0,00	0,00		258 000,00	258 000,00	0,00	258 000,00	258 000,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538 Autres réseaux	0,00	0,00		155 176,00	155 176,00	0,00	155 176,00	155 176,00
2158 Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181 Install. générales, agencements	68 502,00	0,00		54 769,04	54 769,04	0,00	54 769,04	54 769,04
2183 Matériel informatique	5 066,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	101 829,00	27 261,00		479 945,04	479 945,04	0,00	479 945,04	507 206,04
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	28 609,67	0,00		20 494,92	20 494,92			20 494,92

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1		II	II			III = I + II
1641	Emprunts en euros	21 087,17	0,00	20 494,92	20 494,92			20 494,92
168741	Dettes - Communes membres du GFP	7 522,50	0,00	0,00	0,00			0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières		28 609,67	0,00	20 494,92	20 494,92	0,00	20 494,92	20 494,92
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses réelles		130 438,67	27 261,00	0,00	500 439,96	500 439,96	0,00	527 700,96
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00				0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00				0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00				0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00				0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00				0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état II-A.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II		III = I + II	
TOTAL	130 438,67	5 904,00	521 796,96	521 796,96		527 700,96	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	56 467,00	5 904,00	128 719,18	128 719,18		134 623,18	
13461 Dot. équip.territoriaux ruraux non transf	20 175,25	5 904,00	0,00	0,00		5 904,00	
1348 Autres fonds non transférables	36 291,75	0,00	128 719,18	128 719,18		128 719,18	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	90,00	0,00	295 000,00	295 000,00		295 000,00	
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	295 000,00	295 000,00		295 000,00	
168741 Dettes - Communes membres du GFP	90,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes d'équipement	56 557,00	5 904,00	423 719,18	423 719,18		429 623,18	
10 Donations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	17 119,60	0,00	23 030,06	23 030,06		23 030,06	
10222 FCTVA	4 045,60	0,00	11 100,06	11 100,06		11 100,06	
10226 Taxe d'aménagement	13 074,00	0,00	11 930,00	11 930,00		11 930,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes financières	17 119,60	0,00	23 030,06	23 030,06		23 030,06	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total des recettes réelles	73 676,60	5 904,00	446 749,24	446 749,24		452 653,24	
021 Virement de la section de fonctionnement	56 186,84		75 047,72	75 047,72		75 047,72	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	575,23		0,00	0,00		0,00	
281531 Réseaux d'adduction d'eau	575,23		0,00	0,00		0,00	
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00		0,00	

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	1	1		 	 = I + II
Total des recettes d'ordre	56 762,07		75 047,72	75 047,72	75 047,72

- (1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = FI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	503 810,13	0,00	523 060,45	523 060,45	0,00	523 060,45	523 060,45
011	Charges à caractère général (3)	219 553,22	0,00	215 831,59	215 831,59	0,00	215 831,59	215 831,59
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	176 663,35	0,00	187 280,22	187 280,22			187 280,22
014	Atténuations de produits	12 793,00	0,00	12 793,00	12 793,00			12 793,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	36 125,24	0,00	30 443,77	30 443,77			30 443,77
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	445 134,81	0,00	446 348,58	446 348,58	0,00	446 348,58	446 348,58
66	Charges financières	1 823,25	0,00	1 359,40	1 359,40			1 359,40
67	Charges spécifiques (3)	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00						
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00					
	Total des dépenses financières	1 913,25	0,00	1 359,40	1 359,40			1 359,40
	Total des dépenses réelles	447 048,06	0,00	447 707,98	447 707,98	0,00	447 707,98	447 707,98
023	Virement à la section d'investissement	56 186,84		75 047,72	75 047,72			75 047,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	575,23		304,75	304,75			304,75
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre	56 762,07		75 352,47	75 352,47		75 352,47	75 352,47
								0,00
							D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
							Total des dépenses de fonctionnement cumulées	523 060,45

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

	III – VOTE DU BUDGET	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
	B	III

RECETTES

Chap.	Libellé			Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I			
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	396 873,16	396 873,16	396 873,16
016	APA	0,00	0,00			0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00			0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00			0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	45 400,68	45 400,68			54 675,45
731	Fiscalité locale	192 746,00	0,00	201 947,00	201 947,00	45 400,68
74	Dotations et participations (2)	75 574,89	0,00	66 833,55	66 833,55	201 947,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	35 746,20	0,00	28 016,48	28 016,48	66 833,55
Total des recettes de gestion des services		349 467,77	0,00	396 873,16	396 873,16	396 873,16
76	Produits financiers	0,00	0,00			0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00			0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		349 467,77	0,00	396 873,16	396 873,16	396 873,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00		0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	126 187,29
	Total des recettes de fonctionnement cumulées	523 060,45

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
									III	B1
	TOTAL	503 810,13	0,00	523 060,45		523 060,45	0,00	523 060,45	523 060,45	
011	Charges à caractère général (4)	219 553,22	0,00	215 831,59		215 831,59	0,00	215 831,59	215 831,59	
60611	Eau et assainissement	4 700,00	0,00	4 500,00		4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	
60612	Énergie - Électricité	32 000,00	0,00	25 000,00		25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
60621	Combustibles	18 000,00	0,00	16 500,00		16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00	
60622	Carburants	2 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
60623	Alimentation	8 000,00	0,00	22 000,00		22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	100,00		100,00	0,00	100,00	100,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00	3 000,00		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	500,00		500,00	0,00	500,00	500,00	
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00	1 500,00		1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
6067	Fournitures scolaires	3 700,00	0,00	3 700,00		3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00	
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	200,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	5 400,00	0,00	13 904,86		13 904,86	0,00	13 904,86	13 904,86	
61521	Entretien terrains	4 000,00	0,00	15 575,00		15 575,00	0,00	15 575,00	15 575,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	19 000,00	0,00	17 235,00		17 235,00	0,00	17 235,00	17 235,00	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 341,25	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	0,00	20 000,00		20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
615232	Entretien, réparations réseaux	4 478,40	0,00	1 700,00		1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00	
61551	Entretien matériel rouulant	800,00	0,00	800,00		800,00	0,00	800,00	800,00	
6156	Maintenance	8 562,47	0,00	8 182,43		8 182,43	0,00	8 182,43	8 182,43	
6161	Mutirissages	4 344,62	0,00	4 714,93		4 714,93	0,00	4 714,93	4 714,93	
6168	Autres primes d'assurance	647,73	0,00	641,87		641,87	0,00	641,87	641,87	
617	Etudes et recherches	-	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	500,00	0,00	400,00		400,00	0,00	400,00	400,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	30 960,00	0,00	18 960,00		18 960,00	0,00	18 960,00	18 960,00	

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
623	Pub., publications, relations publiques	6 700,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 800,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	118,75	0,00		117,50	117,50	0,00	117,50	117,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 300,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	176 663,35	0,00		187 280,22	187 280,22			187 280,22
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 573,94	0,00		3 770,84	3 770,84		3 770,84	3 770,84
6411	Personnel titulaire	87 024,36	0,00		85 873,20	85 873,20		85 873,20	85 873,20
6413	Personnel non titulaire	39 773,68	0,00		42 624,00	42 624,00		42 624,00	42 624,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	46 291,37	0,00		54 612,18	54 612,18		54 612,18	54 612,18
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
014	Atténuations de produits	12 793,00	0,00		12 793,00	12 793,00		12 793,00	12 793,00
739221	FNGIR	10 193,00	0,00		10 193,00	10 193,00		10 193,00	10 193,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	36 125,24	0,00	0,00	30 443,77	30 443,77	0,00	30 443,77	30 443,77
65311	Indemnités de fonction	9 600,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
65313	Cotisations de retraite	405,00	0,00		406,00	406,00	0,00	406,00	406,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65568	Autres contributions	16 620,24	0,00		14 637,77	14 637,77	0,00	14 637,77	14 637,77
65748	Subv.fonct autres personnes droit privé	9 500,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00
65888	Autres	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		445 134,81	0,00		446 348,58	446 348,58	0,00	446 348,58	446 348,58
66	Charges financières	1 823,25	0,00		1 359,40	1 359,40		1 359,40	1 359,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 823,25	0,00		1 359,40	1 359,40		1 359,40	1 359,40

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	90,00	1	0,00	0,00	II	0,00	0,00	0,00
673	Tires annulés (sur exercices antérieurs	90,00	0,00	0,00	0,00	II	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	II	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00	0,00	0,00	II	0,00	0,00	0,00
Total des charges financières et spécifiques		1 913,25	0,00	0,00	1 359,40	1 359,40	1 359,40	1 359,40	1 359,40
Total des dépenses réelles		447 048,06	0,00	0,00	447 707,98	447 707,98	0,00	447 707,98	447 707,98
023	Virement à la section d'investissement	56 186,84		75 047,72	75 047,72	II	75 047,72	75 047,72	75 047,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	575,23		304,75	304,75	II	304,75	304,75	304,75
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	575,23		304,75	304,75	II	304,75	304,75	304,75
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	II	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		56 762,07		75 352,47	75 352,47	II	75 352,47	75 352,47	75 352,47

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les dépenses 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						B2
	TOTAL	349 467,77	0,00	396 873,16	396 873,16	396 873,16
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	54 675,45	54 675,45	54 675,45
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	54 675,45	54 675,45	54 675,45
73	Impôts et taxes (sauf 731)	45 400,68	0,00	45 400,68	45 400,68	45 400,68
73211	Attribution de compensation	45 400,68	0,00	45 400,68	45 400,68	45 400,68
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	192 746,00	0,00	201 947,00	201 947,00	201 947,00
73111	Impôts directs locaux	192 746,00	0,00	201 947,00	201 947,00	201 947,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	75 574,89	0,00	66 833,55	66 833,55	66 833,55
74111	Dotation forfaitaire des communes	14 189,00	0,00	12 995,00	12 995,00	12 995,00
741121	DSR des communes	13 260,00	0,00	13 674,00	13 674,00	13 674,00
741127	DNP des communes	5 585,00	0,00	5 027,00	5 027,00	5 027,00
742	Dot. aux élus locaux	4 815,00	0,00	4 819,00	4 819,00	4 819,00
744	FCTVA	7 707,89	0,00	6 302,55	6 302,55	6 302,55
7473	Participation départements	5 904,00	0,00	5 904,00	5 904,00	5 904,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	2 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	21 754,00	0,00	18 112,00	18 112,00	18 112,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	35 746,20	0,00	28 016,48	28 016,48	28 016,48
752	Revenus des immeubles	17 746,20	0,00	22 487,00	22 487,00	22 487,00
75738	Autres	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	2 000,00	0,00	5 529,48	5 529,48	5 529,48
Total des recettes de gestion des services		349 467,77	0,00	396 873,16	396 873,16	396 873,16
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		349 467,77	0,00	396 873,16	396 873,16	396 873,16
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails sur les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état EB pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Periodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux	Index	Taux actuariel (5)	Taux	Index	Taux				
								(3)	(4)	(5)	(3)	(4)	(4)				
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				300 000,00	76 935,79												20 494,92
CREDIT AGRICOLE	2009 X			250 000,00	67 652,70	-16,00	T	F	1 900	F	1 900	A-1					1 359,40
CREDIT AGRICOLE	2012 X			50 000,00	9 283,98	-13,00	T	F	1 900	F	1 900	A-1					14 744 4 076,96
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																	1 211,96 16 417,96
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00
TOTAL GENERAL				300 000,00	76 935,79												1 359,40 20 494,92

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65748		C.O.L.C.B	AMICALE SAPEURS POMPIERS TOURNAN EN BRIE	Association	5 400,00
65748			AMICALE SAPEURS POMPIERS FONTENAY TRESIGNY ASCVPH	Association	2 000,00 200,00
65748			ASSO ANCIENS COMBATTANTS COOPERATIVE SCOLAIRE	Association	1 000,00 200,00
65748				Association	1 800,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif	C	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
permanent	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	3,00	4,00	4,00	0,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

COMMUNE DES CHAPELLES BOURBON - COMMUNE - BP - 2025

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)				IV
				B9
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N				
CATEGORIES	SECTEUR (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT
Agents occupant un emploi permanent (6)			Indice (8) Euros	Fondement du contrat (4) Nature du contrat (5)
permanent	C	ANIM	367	0,00
permanent	C	ANIM	367	0,00
Agents occupant un emploi non permanent (7)				
			0,00	
TOTAL GENERAL			0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-2^e : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-24 : Contrat pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indéfiniment.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1^e : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.332-8-2^e : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.332-8-3^e : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.332-8-4^e : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.332-8-5^e : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés L. 4, pour les emplois dont la quote de travail est inférieure à 50 %.332-8-6^e : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat à durée indéterminée sur l'emploi permanent - peut être nommé à partir d'un territoire.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'il remplit l'ensemble des conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitements hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-30 294,41	-30 294,41
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-21 357,00	-21 357,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-51 651,41	-51 651,41

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	30 294,41	30 294,41
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-51 651,41	-51 651,41
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-21 357,00	-21 357,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	20 494,92	20 494,92
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	98 077,78	98 077,78
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	77 582,86	77 582,86

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DÉPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	20 494,92	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	20 494,92	20 494,92
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 494,92	20 494,92
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	98 077,78	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	23 030,06	23 030,06
10222	FCTVA	11 100,06	11 100,06
10226	Taxe d'aménagement (3)	11 930,00	11 930,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	75 047,72	75 047,72
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>75 047,72</i>	<i>75 047,72</i>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.